

L'origine du mot « récréation »

D'après les dictionnaires, la récréation est un moment de détente qui vient après une occupation plus sérieuse. (Le Robert) Dans son sens le plus archaïque, il s'apparente au réconfort (1215) et vient du latin *recreatio*. Ce mot connaît un emploi scolaire dès 1482. Il dérive lui-même de récréer (1501) qui dans sa forme ancienne (XIè) a le sens de « ranimer » et vient du latin *recreare* (fin XIVè). Il apparaît dans son sens actuel au XIXè, construit à partir de « recréer » et d'après le mot « création ». On comprend alors qu'avant avoir un rôle pédagogique, la récréation soit perçue comme devant reconstituer la force de travail et l'attention mobilisée en classe..

Julie Delalande – La cour de récréation – Presses Universitaires de Rennes - 2001